

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE
NARBONNE

DOMAINE :

Institutions et vie politique

SOUS-DOMAINE :

Fonctionnement des
assemblées

Membres en exercice : 19

Présents : 12

Procurations : 0

Votants : 12

Secrétaire de séance :
Quentin LOPEZ

CONVOCAION EN DATE DU :
12 Février 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :
12 Février 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPÔT EN SOUS
PREFECTURE LE :

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

N° : 2026_03

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**Syndicat Mixte du Delta de l'Aude**

Séance du Comité syndical du 17 Février 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept février, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :**La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Quentin LOPEZ, titulaire

Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire

Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Guy CLERGUE, suppléant

Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant

Monsieur Jean-François CID, suppléant

Madame Dominique LORENZO-MACIAS, suppléante

Monsieur Eric RENVOISE, suppléant

La Communauté de Communes « La Domitienne » :**La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :**

Monsieur Jacques MAURAND, suppléant

Absents suppléés :**La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Michel JAMMES, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Guy CLERGUE, suppléant

Madame Alexia LENOIR, titulaire, membre du Bureau, titulaire représentée par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant

Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire, représenté par Monsieur Jean-François CID, suppléant

Madame PONS-PELOFY Sophie, titulaire représentée par Madame Dominique LORENZO-MACIAS, suppléante

Monsieur Jean-Luc RIVEL, titulaire, représenté par Monsieur Eric RENVOISE, suppléant

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jacques MAURAND, suppléant

Objet : Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Président indique qu'il convient d'ajouter à l'ordre du jour du comité syndical une délibération sollicitant l'attribution de la DETR auprès de l'Etat pour les travaux d'extension de l'Atelier de Salles d'Aude en précisant que les crédits relatifs à cette opération ont bien été ouverts sur l'exercice 2026.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour : 7 307.09 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

LE COMITE SYNDICAL**A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** l'ajout à l'ordre du jour le point cité ci-dessus ;
- **INSCRIT** à l'ordre du jour de la présente séance la délibération
« 2026_10 Demande de subvention au titre d la DETR auprès de l'Etat pour les travaux d'extension de l'atelier de Salles d'Aude. »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 17 Février 2026

**Le Président,
Xavier BELART**

